

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 25 janvier 2019	N° 2019-31

Convocation du 18 janvier 2019

Aujourd'hui vendredi 25 janvier 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Kevin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOL, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET
Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Elisabeth TOUTON
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Brigitte COLLET
Mme Claude MELLIER à M. Max GUICHARD
M. Michel DUCHENE à M. Dominique ALCALA
Mme Béatrice DE FRANÇOIS à Mme Josiane ZAMBON
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Didier CAZABONNE
Mme Martine JARDINE à Mme Isabelle BOUDINEAU
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à M. Daniel HICKEL
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON
M. Michel HERITIE à M. Jean-Pierre TURON

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Christophe DUPRAT à Mme Dominique IRIART à partir de 12h25
Mme Andréa KISS à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 12h00
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY à partir de 11h40
M. Erick AOUIZERATE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 12h00
M. Nicolas BRUGERE à Mme Virginie CALMELS jusqu'à 10h45
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN jusqu'à 10h35
Mme Nathalie DELATTRE à M. Stéphan DELAUX à partir de 10h30
M. Vincent FELTESSE à M. Arnaud DELLU à partir de 12h20
M. Philippe FRAILE-MARTIN à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de 10h45
Mme Magali FRONZES à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 12h10
M. Guillaume GARRIGUES à M. Alain CAZABONNE à partir de 12h00
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE à partir de 12h15
M. Bernard LEROUX à M. Thierry TRIJOLET à partir de 12h00
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Maribel BERNARD à partir de 12h25
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir de 12h15

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 25 janvier 2019	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire Direction appui administrative et financière DGVT	N° 2019-31

Bordeaux Métropole 2050 - Point d'étape et perspectives - Moyens supplémentaires alloués à la démarche - Décision - Autorisation

Monsieur Jacques MANGON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°2018/072 du 28 février 2018, le Conseil de Bordeaux métropole a validé le lancement de la « démarche 2050 : Bordeaux Métropole, imaginer, agir » (BM2050), exercice de réflexion prospective destiné à anticiper les évolutions futures du territoire métropolitain en vue de définir des orientations pour des politiques publiques adaptées.

Le processus ainsi mis en place s'appuyait sur un large travail participatif, croisant questionnements citoyens et regards d'experts.

1 - Etat d'avancement de la démarche :

Selon le planning qui avait été arrêté, **deux premières phases** ont déjà été engagées :

- **La première phase**, qui s'est déroulée de février à fin juillet 2018, visant à « **éveiller** », c'est-à-dire à attirer l'attention du grand public via les instruments ou animations suivants :
 - ✓ un questionnaire IFOP qui a obtenu 13 000 réponses (largement plus que les 10 000 attendues) dont l'analyse détaillée est disponible sur le site www.bm2050.fr,
 - ✓ le camion du futur, qui a sillonné les 28 communes de Bordeaux-Métropole et a connu un grand succès (recueil des échanges avec le public également disponible),
 - ✓ des concertations dans et avec les communes.

- **La phase 2**, qui a débuté fin septembre 2018 et qui s'est terminée fin décembre visait à **susciter des contributions sur la base d'une information du public** sur les grands enjeux sociétaux, économiques, technologiques et environnementaux auxquels nous devons faire face d'ici 2050.

L'essentiel des animations s'est déroulé à la Maison BM2050 ouverte aux bassins à flot, avec deux modalités :

- a) L'accueil d'expositions :

- une exposition permanente légère sur BM2050 permettant de consulter des cartes, des documents divers, des vidéos et certains des films montrés à Agora 2017 et portant sur la métropole,
- en octobre, une exposition montrant le travail des étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage sur la Garonne en 2050,
- en novembre une exposition sur les boulevards à partir du travail de l'A'Urba, de documents d'époque et de l'atelier que vient de conduire le laboratoire d'anthropologie de Paris-La Villette,
- en janvier une exposition d'affiches que réaliseront les étudiants de l'Ecole de communication visuelle (ECV) sur les thèmes de 2050 (se loger, se nourrir, travailler...),
- en février une exposition portant sur le travail réalisé par les étudiants de l'école d'architecture sur les questions du tourisme social et de la ville périphérique, encadrés par les professeurs Xavier Leibar et Olivier Brochet.

b) Les mercredis et vendredis en fin de soirée, la réalisation, par des spécialistes de leur domaine et sous une forme très pédagogique, de supports courts de communication dits « pitches », pour tenter de diffuser la connaissance scientifique et technique nécessaire à l'appréhension des enjeux du futur, avec la possibilité, ces mêmes soirs, pour toute personne désireuse de s'exprimer, sous la même forme (avec un suivi en direct sur les réseaux sociaux et le site BM2050). La Maison BM2050 était également ouverte le samedi.

Durant cette même période les contributions des nombreux partenaires de BM2050, notamment dans le secteur éducatif, commencent à être dévoilées :

1 700 enfants des écoles primaires, des collégiens des lycéens et de nombreux établissements d'enseignement supérieur participent à BM2050 en répondant à des questions précises ou en travaillant plus librement.

Pour l'enseignement supérieur, sont également partenaires : Sciences Po, l'université Michel de Montaigne, Kedge, le CESI (campus d'enseignement supérieur et de formation professionnelle), l'Ecole de communication visuelle (ECV), Sciences Agro, le campus HEP (Humanisme, entrepreneuriat et professionnalisme), l'Ecole nationale supérieure en environnement, géoressources et ingénierie du développement durable (ENSEGID), l'Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (ENSAP), l'Ecole des nouveaux métiers de la communication (EFAP), l'Institut de journalisme Bordeaux Aquitaine (IJBA), l'Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux et la Cité de la bande dessinée d'Angoulême.

Les thèmes étudiés par ces établissements sont l'autonomie alimentaire, les modèles de société contrastés à horizon 2050, le cycle de l'eau, un nouveau média en 2050, le logement étudiant, le tourisme social, les cœurs de ville périphérique en 2050.

De plus, toujours durant l'automne, plusieurs journées spéciales, ateliers ou « hackathons » ont été organisées en collaboration avec nos partenaires universitaires, économiques ou institutionnels.

Enfin, le « Serious game », qui a été lancé le 27 septembre, a invité les publics à imaginer les futurs possibles de leur quartier, de leur commune et de la métropole sur la base de propositions fictives (« pépites ») destinées à les faire réagir.

Sur ces bases, une **troisième phase**, destinée à **débattre**, va se dérouler, entre le 15 janvier et le 15 mars, au travers de 7 grands débats mobilisant des experts internationaux et organisés autour des thèmes suivants :

- « Fonctions du quotidien : se nourrir, consommer, se soigner », le vendredi 18 janvier à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Bordeaux,
- « Aménagement du territoire et climat », le vendredi 25 janvier à Sciences Po Bordeaux à Pessac,
- « Mobilité », le vendredi 1er février au Carré des Jalles à Saint-Médard-en-Jalles,
- « Intelligence artificielle », le vendredi 8 février au Rocher de Palmer,
- « Emploi, travail », le vendredi 15 février à KEDGE à Talence,
- « Solidarité, migrations et valeurs », le vendredi 8 mars à la Salle des fêtes du Grand Parc,
- « Culture, libertés (complotisme, fakenews, éducation) », le vendredi 15 mars à l'IJBA.

En parallèle, les forces vives de la société civile seront appelées à s'exprimer et à défendre librement leurs points de vue et leurs convictions au cours de nombreux débats intermédiaires destinés à nourrir ces grands échanges.

2 – Modalités de mise en œuvre et ajustement des moyens budgétaires :

Le budget prévisionnel initial, hors dépenses de personnel et de communication, était de 650 000 €.

Celui-ci avait été élaboré dans l'incertitude quant au succès ou à l'échec des différents projets envisagés.

Or, il apparaît que, jusqu'à présent, les réactions des partenaires comme du public ont été très positives et la participation est allée chaque fois au-delà des objectifs envisagés. De ce fait, plusieurs manifestations ont dû être reformatées et de nouveaux projets sont venus enrichir le programme initialement prévu. C'est ainsi que le nombre d'écoles partenaires et d'élèves du primaire a doublé.

Par ailleurs, au vu des attentes fortes suscitées par la démarche, il semble opportun d'ajouter l'organisation, le 29 mars prochain, au H14, d'une journée de restitution de l'ensemble des propositions et des projets, événement non prévu à l'origine et qui permettra de mettre en valeur les travaux des 1 700 enfants des écoles de la métropole ayant participé. La scénographie de l'événement sera confiée aux élèves de l'Ecole de communication visuelle (ECV).

Un budget supplémentaire de 250 000 € apparaît ainsi nécessaire pour mener à bien cette opération dans de bonnes conditions. Cette somme sera répartie entre l'A'Urba, organisme support, pour un montant de **184 000 €** (à travers un avenant au contrat spécifique qui la lie à Bordeaux-Métropole pour cette opération) et sur les crédits de communication de Bordeaux-Métropole pour **66 000 €**.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5217-2,

VU l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

VU la délibération n° 2017/0149 du 17 mars 2017 relative à la délégation de pouvoirs du Conseil de Bordeaux Métropole à son Président,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'évolution des modalités de mise en œuvre de la démarche Bordeaux Métropole 2050,

DECIDE

Article 1 : de valider les évolutions des modalités de mise en œuvre de la démarche « démarche 2050 : Bordeaux Métropole : imaginer, agir » décrites ci-dessus, ainsi que les conséquences budgétaires correspondantes,

Article 2 : d'imputer les dépenses correspondant aux prestations confiées par convention à l'A'URBA au budget principal en section de fonctionnement : chapitre 011 – compte 62268 – fonction 515.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Abstention : Madame BOUTHEAU, Madame CASSOU-SCHOTTE, Monsieur CHAUSSET, Monsieur HURMIC, Monsieur JOANDET, Monsieur ROSSIGNOL-PUECH;

Contre : Monsieur JAY

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 janvier 2019

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 30 JANVIER 2019</p> <p>PUBLIÉ LE : 30 JANVIER 2019</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Jacques MANGON</p>
---	--